

Procès verbal de la séance de Conseil Municipal du Lundi 29 Mars 2016 à 20 h 30

L'an deux mille seize, le vingt-neuf du mois de mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-trois mars deux mille seize, par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vire Normandie, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Sommaire

Le Maire de la Vire Normandie certifie que les formalités prescrites par les articles L. 2121-7 à L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales ont été observées pour la convocation et la réunion du Conseil.

La Séance est ouverte à 20 h 30.

Présents, Excusés, Absents: Cf. feuille d'émargement des conseillers.

Ordre du jour du Conseil

COMMUNE VIRE NORMANDIE

FINANCES		
1	Budget Primitif 2016	<i>Annie BIHEL</i>
1a	Fiscalité locale – vote des taux	<i>Annie BIHEL</i>
2	Fiscalité locale – Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) – Fixation des taux 2016	<i>Annie BIHEL</i>
3	Amortissement des biens	<i>Annie BIHEL</i>
4	Option pour la budgétisation complète des provisions : Budget principal et Budget annexe des ordures ménagères	<i>Annie BIHEL</i>

PERSONNEL		
5	Composition du CT et du CHSCT et la parité	<i>Raymond GABILLARD</i>
6	Modification du tableau des effectifs	<i>Raymond GABILLARD</i>
7	Nomination du Directeur EPIC eau – EPIC assainissement	<i>Raymond GABILLARD</i>
COMMISSIONS MUNICIPALES		
8	Composition des commissions - Modification de la délibération du 29 février 2016	<i>M. le Maire</i>
9	Représentation à la Mutualité Sociale Agricole – Modification de la délibération du 18 janvier 2016	<i>M. le Maire</i>
TRAVAUX		
10	Marché constitution de chaussées et trottoirs	<i>Pierre-Henri GALLIER</i>
11	Développement Social / Création d'un Pôle de Santé Libéral Ambulatoire	<i>Pierre-Henri GALLIER</i>
12	Développement Economique et Social « bourg centre » / Création d'un service mutualisé des urgences	<i>M. le Maire</i>
13	Travaux de voirie	<i>Pierre-Henri GALLIER</i>
14	Equipements numériques pour les écoles publiques	<i>M. le Maire</i>
15	Travaux de rénovation thermique et énergétique	<i>Gilles MALOISEL</i>
16	Travaux d'accessibilité d'établissements publics recevant du public	<i>Pierre Henri GALLIER</i>
ENVIRONNEMENT		
17	Développement économique au titre de « bourg centre » - Pôle Environnement	<i>Serge COUASNON</i>
18	Engagement de Vire Normandie dans la démarche Cit'ergie	<i>Gilles MALOISEL</i>
19	Entente "Vire Amont" – Marchés de travaux d'entretien et restauration des cours d'eau : autorisation de signature	<i>Fernand CHENEL</i>
20	Entente "Vire Amont" – Convention avec les propriétaires riverains des cours d'eau : autorisation de signature	<i>Fernand CHENEL</i>
21	Entretien des circuits de randonnée labellisés "qualités" – subvention du Conseil Départemental du Calvados – signature d'une convention	<i>Fernand CHENEL</i>
URBANISME – LOGEMENT		
22	Programme Local de l'Habitat (PLH) – Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) – subventions aux particuliers	<i>Nicole DESMOTTES</i>
23	Programme Local de l'Habitat (PLH) – Refonte des règlements Cdc de Vire et Ville de Vire	<i>Nicole DESMOTTES</i>
24	PLU – Signature de l'avenant n° 4 avec le Groupement PLANIS – ITEM Etudes et Conseils	<i>Nicole DESMOTTES</i>
25	PLU – précisions sur les termes employés	<i>Nicole DESMOTTES</i>
AFFAIRES FONCIERES		
26	Implantation de la Société Alliance des viandes de France – Parc d'activités Est la Ruaudière	<i>Serge COUASNON</i>

COMMUNE VIRE NORMANDIE – COMMUNE DÉLÉGUÉE DE VIRE

FINANCES		
27	Subventions versées aux associations	<i>Marie-Noëlle BALLE</i>
28	Conventions avec les associations :	
	a) Comité des Œuvres Sociales	<i>Marie-Noëlle BALLE</i>
	b) Association Catholique Viroise	<i>Marie-Noëlle BALLE</i>
	c) Théâtre du Préau	<i>Marie-Noëlle BALLE</i>
	d) Les Virevoltés	<i>Marie-Noëlle BALLE</i>
	e) Vire-Avenir	<i>Marie-Noëlle BALLE</i>
	f) C.C.A.S.	<i>Marie-Noëlle BALLE</i>
	g) Association du Football Virois	<i>Philippe MALLEON</i>
	h) Rugby Club Virois	<i>Philippe MALLEON</i>
	i) Union Sportive Municipale Viroise	<i>Philippe MALLEON</i>
CULTURE		
29	Nouvelle dénomination de La Halle	<i>Régis PICOT</i>
30	Appel à bénévoles pour l'animation du cinéma	<i>Pascal BINET</i>
31	Projet structurant « bourg centre » / Rénovation du musée	<i>Pascal BINET</i>
TRAVAUX		
32	Réfection du sol sportif du gymnase du Val de Vire	<i>M. le Maire</i>
SPORT		
33	Construction d'un équipement sportif	<i>Philippe MALLEON</i>
AFFAIRES FONCIERES		
34	Parc d'Activités Les Neuvillières : vente d'un terrain au profit de la SCI SEYA	<i>Serge COUASNON</i>

COMMUNE VIRE NORMANDIE – COMMUNES DÉLÉGUÉES DE COULONCES ET ROULLOURS

FINANCES		
35	Projet de logements « bourg centre »	<i>Nicole DESMOTTES</i>

COMMUNE VIRE NORMANDIE – COMMUNE DÉLÉGUÉE DE COULONCES

FINANCES		
36	Transfert de la voirie du lotissement privé "Le clos de la Ratelière" à la commune Vire Normandie	<i>Gille MALOISEL</i>

**COMMUNE VIRE NORMANDIE – COMMUNE DÉLÉGUÉE DE MAISONCELLES
LA JOURDAN**

FINANCES		
37	Dossier FSL – Logement mairie	<i>Guy VELANY</i>

**COMMUNE VIRE NORMANDIE – COMMUNE DÉLÉGUÉE DE SAINT GERMAIN
DE TALLEVENDE**

TRAVAUX		
38	Projet d'aménagement d'une partie de l'Ancienne Mairie	<i>Gérard MARY</i>
FINANCES		
39	Demande d'aide exceptionnelle sollicitée par l'école maternelle	<i>Gérard MARY</i>
40	Eclairage public	<i>Gérard MARY</i>

**COMMUNE VIRE NORMANDIE – COMMUNE DÉLÉGUÉE DE TRUTTEMER LE
PETIT**

FINANCES		
41	Subventions aux associations	<i>Fernand CHENEL</i>

COMMUNE VIRE NORMANDIE – COMMUNE DÉLÉGUÉE DE ROULLOURS

TRAVAUX		
42	Construction d'un espace mutualisé d'animation locale (revitalisation « centre bourg »)	<i>Nicole DESMOTTES</i>
AFFAIRES FONCIERES		
43	Transaction foncière – section ZB 61	<i>Nicole DESMOTTES</i>
44	Transaction foncière – section ZB 89	<i>Nicole DESMOTTES</i>

COMMUNE VIRE NORMANDIE – COMMUNE DÉLÉGUÉE DE VAUDRY

FINANCES		
45	Demande de subventions 2016	<i>Annie BIHEL</i>
46	Demande de subvention pour séjour linguistique et classe de neige	<i>Annie BIHEL</i>

Préambule à la séance

Monsieur le Maire : « Je laisse s'installer la classe d'élèves de première du Lycée Marie Curie à qui je souhaite la bienvenue, cette classe est accompagnée de son professeur Madame ROUPENEL.

Bonsoir à toutes et à tous, merci de votre présence à cette séance du Conseil Municipal importante puisqu'à son ordre du jour est inscrit le vote du premier budget de Vire Normandie. Annie (BIHEL) va donc beaucoup officier ce soir et je l'en remercie »

Il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance. Mme Roselyne DUBOURGUAIS est désignée pour remplir ces fonctions qu'elle accepte.

Monsieur le Maire donne connaissance dles conseillers qui se sont excusés :

- Mme Marie-Noëlle BALLÉ qui donne pouvoir à M. Philippe MALLEON ;
- M. Christophe PASSAYS qui donne pouvoir à M. Eric DUMONT ;
- Mme Francine BOUVET qui donne pouvoir à Mme Catherine SEGRETIN ;
- Mme Olivia NEEL qui donne pouvoir à M. Pascal BINET ;
- Mme Isabelle SEGUIN qui donne pouvoir à M. Raymond GABILLARD ;
- Mme Catherine TAHAN qui donne pouvoir à Mme Catherine GODBARGE ;
- Mme Nadine LETELLIER qui donne pouvoir à M. Pierre-Henri GALLIER ;
- Mme Jacqueline HUET qui donne pouvoir à M. Jean-Claude BIDEL ;
- M. Jérôme MISERETTE qui donne pouvoir à Mme Nadine POTHIER ;
- M. Sébastien STALENS qui donne pouvoir à M. Gilles MALOISEL.

Monsieur le Maire demande si d'autres conseillers sont porteurs de pouvoir pour cette séance

- M. Laurent DECKER qui donne pouvoir à M. Serge COUASNON ;
- M. Julien LEMIERE qui donne pouvoir à Mme Sophie GUILLARD ;
- M. Gaëtan PREVERT qui donne pouvoir à Mme Cindy BAUDRON ;
- Mme Lyliane MAINCENT qui donne pouvoir à M. Régis PICOT ;
- M. Benoît DUBOURG qui donne pouvoir à M. Christian BACHELET ;
- M. Corentin GOETHALS qui donne pouvoir à Mme Maryvonne GOSSELIN.

Marc ANDREU SABATER : « Je vous propose que l'on passe à l'ordre du jour de la séance mais avant je vous propose que nous procédions à l'approbation du procès verbal des deux séances précédentes.

Pour mémoire : Il est à mentionner que les procès verbaux des séances du Conseil Municipal du 1^{er} février 2016 et du 29 février 2016 ont été remis aux conseillers, au cours de cette présente séance.

Monsieur le Maire, après avoir demandé s'il y a des questions ou des remarques, soumet au vote d'adoption.

Les procès-verbaux des séances des conseils municipaux du 1^{er} février 2016 et du 29 février 2016 sont adoptés à l'unanimité.

En application des dispositions de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et en vertu de la délibération n°4 du Conseil Municipal du 11 janvier 2016, Monsieur le Maire communique aux membres du Conseil les décisions du Maire qui ont été prises.

Monsieur le Maire indique aux conseillers municipaux qu'il n'y a aucune question à ajouter à l'ordre du jour de séance, ni de question ayant été ajournée.

Il propose d'aborder l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour de la séance.

COMMUNE VIRE NORMANDIE

FINANCES

1 - Budget Primitif 2016

Madame Annie BIHEL donne lecture de la délibération

Annie BIHEL : « Bien, nous sommes partis pour un bon moment ensemble, j'espère que celui-ci sera le plus agréable possible. Vous avez reçu le document relatif au budget primitif, vous avez vu que c'est un document copieux. Ce document a subi des modifications par rapport à celui qui a été étudié lors de la dernière commission « Finances, Marchés Publics » et lors de la réunion des adjoints. Il a ainsi été réétudié en présence de Mme BOUVET, la Trésorière, et il a été à nouveau revu par la suite. Il y a donc, par rapport au document que vous avez reçu chez vous, quelques modifications. Ces modifications vous sont communiquées dans les documents qui ont été remis à vos places pour la séance de ce soir et je vous les indiquerai au fur et à mesure. Cela ne change pas le sens profond de ce budget mais il y a quelques modifications à la marge.

Je vous ai parlé à l'instant de Mme BOUVET, la Trésorière, et je voudrais lui adresser, au nom de vous tous, je crois, mes remerciements parce qu'elle est vraiment très à l'écoute et très efficace. Elle nous a beaucoup aidés dans le cadre de l'élaboration de ce premier budget qui n'a pas été facile à réaliser puisque nous avons eu très peu de temps. En effet, je vous avais déjà fait part de cela lorsqu'il y a tout juste un mois nous vous avons présenté le débat d'orientations budgétaires, et pour ce présent budget il y a eu à peine trois mois de préparation, puisque la commune nouvelle Vire Normandie s'est créée le 1^{er} janvier 2016 et nous sommes aujourd'hui le 29 mars 2016. Il s'agit donc de trois petits mois durant lesquels les services ont travaillé à l'élaboration de ce document ; à ce titre je voudrais adresser de grands remerciements à Mme Annie ROSSI, la Directrice Générale des Services, à Jocelyne PELE, la Directrice du service financier, ainsi qu'à ses collaboratrices qui ont vraiment été mises à rude épreuve pendant ces derniers jours et ces dernières semaines. Je voudrais également remercier Christine LEHERICY et Sylvie DALLET ainsi que leurs collaboratrices et leurs collaborateurs de « l'ex » Communauté de Communes, et aussi les secrétaires des Mairies déléguées qui, dès qu'elles avaient une sollicitation de la part du service financier, répondaient rapidement en fournissant les documents nécessaires. Ce document, ci vous pouvez l'avoir entre les mains ce soir, et bien c'est grâce aux collaborations de toutes ces personnes qui ont œuvré à sa réalisation.

Vous, élus, avez aussi travaillé de votre côté puisque l'on vous a demandé de travailler sur les « Etats Spéciaux », sur les autorisations de programme et les crédits de paiement 2016. Vous avez également procédé à un pré-vote dans les différents conseils communaux de vos communes déléguées. Enfin vous avez assisté, pour certains d'entre vous, aux différentes réunions de la commission « Finances, Marchés Publics ». Donc un grand merci à vous pour avoir participé à l'élaboration de ce document.

Dans ce document, vous trouverez : les dépenses et les recettes de fonctionnement, les dépenses et les recettes d'investissement, mais vous trouverez également les « Etats Spéciaux » des communes ainsi que les budgets annexes. Ce budget primitif, il a été construit en reprenant les grands principes du débat d'orientations budgétaires, certains chiffres auront évolué, je vous les citerai au fur et à mesure. Dans ce document, vous allez trouver quelques pages sur la dette de Vire Normandie, plusieurs pages sur les « Etats Spéciaux » et dans la dernière partie tous les budgets annexes et je vous rappelle que ceux-ci sont au nombre de vingt ; ce qui explique l'ampleur de ce document. »

Mme BIHEL donne lecture et commente le document.

Les Maires délégués des communes déléguées donnent lecture et commentent les pages du document relatives aux « Etat Spéciaux »

Monsieur le Maire, demande s'il y a des questions ou des remarques,

Les conseillers n'émettent aucunes observations ou remarques sur les documents présentés.

Monsieur le Maire soumet cette délibération au vote

Vote :

Budget principal :

Section de fonctionnement – Dépenses

Pour : 88 (dont 15 pouvoirs)

Contre : 0

Abstentions : 7 (dont 1 pouvoir)

Section de fonctionnement – Recettes

Pour : 88 (dont 15 pouvoirs)

Contre : 0

Abstentions : 7 (dont 1 pouvoir)

Section d'investissement – Dépenses

Pour : 88 (dont 15 pouvoirs)

Contre : 0

Abstentions : 7 (dont 1 pouvoir)

Section d'investissement - Recettes

Pour : 88 (dont 15 pouvoirs)

Contre : 0

Abstentions : 7 (dont 1 pouvoir)

Adoption des états spéciaux des communes déléguées

Pour : 91 (dont 15 pouvoirs)

Contre : 0

Abstentions : 4 (dont 1 pouvoir)

Adoption des budgets annexes

Pour : 95 (dont 16 pouvoirs)

Contre : 0

Abstention : 0

Catherine GODBARGE : « Je voudrais simplement expliqué que si nous nous sommes abstenus sur le budget c'est qu'en étant dans l'opposition de la commune déléguée de Vire, nous nous reconnaissons pas dans le budget, ce n'est pas nous qui l'avons construit, nos priorités n'auraient pas été les mêmes donc nous n'avons pu que nous abstenir ».

Annie BIHEL : « Très bien et merci de nous l'avoir expliqué ».

Catherine GODBARGE : « Merci de m'avoir donné l'autorisation de l'expliquer ».

Annie BIHEL : « C'est tout à fait normal ».

1 a – Fiscalité locale – Vote des taux (Annie BIHEL)

Pas d'intervention

Vote : Adopté à l'unanimité

2 - Fiscalité locale – Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) – Fixation des taux 2016 (Annie BIHEL)

Pas d'intervention

Vote : Adopté à l'unanimité

3 - Amortissement des biens (Annie BIHEL)

Pas d'intervention

Vote : Adopté à l'unanimité

4 - Option pour la budgétisation complète des provisions : Budget principal, Budget annexe des ordures ménagères (Annie BIHEL)

Pas d'intervention

Vote : Adopté à l'unanimité

Fin de la présentation du budget

Marc ANDREU SABATER : « Je vais d'abord remercier Annie (BIHEL) car c'est un exercice complexe et on avait déjà été séduit au moment du Débat d'Orientations Budgétaires. On a eu une présentation très pédagogique, lourde bien évidemment du budget 2016. Je voulais vraiment te remercier, c'était un challenge aussi pour toi puisqu'en 2 mois? il a fallu s'appropriier tout ce projet de budget, ce travail colossal qui a été fait par les services et je tiens à les associer aux remerciements. Jocelyne va passer certainement une bonne nuit, elle n'en a pas passé de très bonnes ces derniers temps. Elle et ses collaboratrices vont pouvoir, je ne dis pas se reposer, car malheureusement je crois que dans les jours qui viennent, il y a beaucoup de travail, mais je voulais vraiment les remercier très sincèrement. Je l'ai déjà fait à plusieurs reprises mais je le fais de nouveau ce soir parce que le travail qui a été fait est très lourd. C'est un travail considérable qui a été abattu. Il y a eu les commissions des finances qui ont permis d'élaborer ce document progressivement avec les élus membres de la commission des finances. Un grand merci à votre service Jocelyne et aux élus de la commission des finances. J'associe bien évidemment Annie ROSSI la Directrice Générale des Services qui a managé tout cela et, croyez moi personne n'a compté ces heures pour que l'on puisse ce soir, avoir une présentation de ce premier budget de Vire Normandie qui a été adopté et je vous en remercie. Il y a des abstentions qui sont parfaitement normales et cohérentes. Je remercie l'ensemble des élus, quel que soit leur vote d'avoir permis que l'on puisse véritablement commercer l'année. Le temps que le budget n'est pas voté, on fonctionne par avance. Quand il est voté, on n'est beaucoup plus serein et dans des conditions normales pour pouvoir remplir les missions qui nous sont confiées par nos concitoyens. Un grand merci à tous pour ce travail. Je vous propose que l'on continue.

5 - Composition du CT et du CHSCT et la parité (Raymond GABILLARD)

Serge HAMEL : « Je pensais que 5 personnes, cela semble peu pour des représentants du personnel ? C'est juste une remarque ».

Raymond GABILLARD : « Pour 500 personnes, il est prévu entre 3 et 5 et pour 1 000 agents, il est prévu une représentation de 3 à 6 personnes. Avec accord des organisations syndicales, 5 nous a paru bien. Quand on est trop nombreux, ce n'est pas toujours facile d'échanger ».

Vote : Adopté à l'unanimité

6 - Modification du tableau des effectifs (Raymond GABILLARD)

Marc ANDREU SABATER : « On est dans une période un peu transitoire, un peu complexe pour le service eau et assainissement. Pour sécuriser les personnels et leur rémunération, nous vous proposons effectivement de les conserver dans nos effectifs jusqu'à ce que tout puisse être mis en place pour un bon fonctionnement administratif et financier du service eau et assainissement ».

Vote : Adopté à l'unanimité

7 - Nomination du Directeur EPIC eau – EPIC assainissement (Raymond GABILLARD)

Marc ANDREU SABATER : « C'est une officialisation de ce qui était en place puisque Romain LEFOYER était Directeur du SIAEPA. On propose de le désigner comme Directeur des 2 services (eau et assainissement). On est bien dans la continuité de l'ancien SIAEPA.

Vote : Adopté à l'unanimité

COMMISSIONS MUNICIPALES

8 - Composition des commissions - Modification de la délibération du 29 février 2016 (M. le Maire)

Pas d'intervention

Vote : Adopté à l'unanimité

9 - Représentation à la Mutualité Sociale Agricole – Modification de la délibération du 18 janvier 2016 (M. le Maire)

Pas d'intervention

Vote : Adopté à l'unanimité

TRAVAUX

10 - Marché constitution de chaussées et trottoirs (Pierre-Henri GALLIER)

Serge HAMEL : « J'ai vu qu'on avait mis dans cette rubrique les travaux de la Prévotière, j'imagine que c'est un choix pour atteindre au-dessous des 900 000 € T.T.C pour la procédure adaptée que l'on retrouve dans le chapitre 13, pour la DETR, cet investissement de la Prévotière de Saint Germain de Tallevende.

Marc ANDREU SABATER : « On va en reparler toute à l'heure dans le cadre de la délibération relative à la DETR mais on a souhaité atteindre le maximum subventionnable pour pouvoir espérer avoir le maximum de dotations. De mémoire le maximum subventionnable est de 500 000 € donc on a présenté pour 500 000 € de travaux donc c'est pour cela que l'on a rajouté ce dossier là. »

Gérard MARY : « C'est un très beau chemin. Vous prenez direction « Gathemo » et c'est sur la route qui mène à la Dathée. En réalité, c'est une route communale qui est beaucoup fréquentée et qui fait partie des 70 kilomètres de voies communales appartenant à la commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende. Cette route montre des signes d'usures et le paradoxe c'est qu'elle est peu utilisée par les tallevendais mais par des gens extérieurs à la commune ; surtout par beaucoup de touristes qui se rendent à la Dathée. S'agissant d'une voie communale elle est à la charge de la commune. Il conviendra ainsi d'étudier le dossier un jour afin de trouver des subventions pour aider à la remise en état de ce type de route ».

Monsieur le Maire, demande s'il y a des questions ou des remarques,

Monsieur le Maire soumet cette délibération au vote

Vote : Adopté à l'unanimité

Marc ANDREU SABATER : « Nous allons aborder maintenant une série de délibérations importantes concernant des demandes de subventions. Je vais devoir rentrer dans des considérations un petit peu techniques pour expliquer les choses notamment concernant la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et pour vous dire ce qui a été décidé concernant les communes nouvelles. Le passage en commune nouvelle explique aussi que l'on présente beaucoup de projets dans ce cadre là ; nous n'obtiendrons pas forcément des subventions sur la totalité des projets mais on peut espérer quand même avoir beaucoup plus que ce que percevait le territoire jusqu'ici au niveau de la DETR.

J'explique rapidement ce qu'est la DETR, il s'agit d'une dotation de l'Etat d'aide à l'investissement et jusqu'ici, sur notre territoire, les sept communes rurales bénéficiaient de la DETR et la Ville de Vire n'en bénéficiait pas parce que son potentiel fiscal était important. Le fait que nous soyons passés en commune nouvelle fait que l'ensemble du territoire est maintenant éligible à la DETR, ce qui change évidemment beaucoup de choses. Annie BIHEL et moi-même sommes membres de la commission qui définit les critères de répartition des subventions. Ce qu'il faut savoir c'est que les communes nouvelles sont prioritaires dans leur demande, c'est un choix de l'Etat qui semble cohérent puisque l'Etat incite au regroupement des collectivités donc il valorise et privilégie les communes nouvelles.

Quand une commune nouvelle dépose un dossier elle obtient un pourcentage de 10 % supérieur à une commune classique, ce qui fait que lorsque l'on est aidé à hauteur de 30 % sur un projet, en réalité le fait d'être en commune nouvelle nous permet d'avoir 40 %. On s'est posé la question de savoir comment l'on faisait avec les communes nouvelles, alors pour notre exemple nous étions 8 communes dont 7 éligibles à la DETR et 1 non éligible, ce qui a donc été acté par la commission des élus qui définit les critères d'éligibilités à la DETR c'est la possibilité de présenter un projet par « ex » communes historiques. Ce qui fait que Vire Normandie peut présenter huit projets à la DETR, en sachant qu'il y a une dizaine de priorités au niveau de la DETR et les huit projets que nous allons présenter correspondent à un dossier par priorité, ce qui augmente donc nos chances de bénéficier de la DETR sur chacun de ces projets. Nous avons essayé, dans l'approche que nous avons faite avec les membres du Bureau, de présenter un maximum de dépenses pour être au plafond de dépenses et pour ainsi obtenir le plus possible de subventions. Nous nous sommes réunis avec les élus, les Maires et nous avons défini ensemble des priorités et les dossiers que nous avons retenus doivent être déposés avant le 31 mars 2016, c'est pour cela que nous allons les voir un par un ce soir puisqu'il faut que le Conseil Municipal m'autorise à déposer les demandes de subventions au titre de la DETR. Aujourd'hui il est très difficile de dire à quelle hauteur nous allons être aidés mais on peut clairement penser que, par rapport à ce que recevait le territoire jusqu'ici au titre de la DETR, on sera probablement sur des montants plus importants. »

Serge HAMEL : « Auparavant la Communauté de Communes était également éligible à la DETR. Si nous avions mutualisé un certain nombre de choses, on aurait pu proposer des dossiers et percevoir des subventions au titre de la DETR ; donc ce n'est pas simplement au titre de la commune nouvelle que l'on peut bénéficier des subventions au titre de la DETR. Alors c'est sûr on perçoit peut être plus d'aides mais il faut quand même bien savoir que l'on était éligible auparavant pour la Communauté de Communes et que l'on ne l'a pas fait. »

Marc ANDREU SABATER : « Effectivement, mais encore aurait-il fallu que la Communauté de Communes ait la compétence. Je pense, par exemple, à la compétence « voirie » qui est une compétence communale donc nous ne pouvions pas déposer de projets à l'échelle de la Communauté de Communes au titre de la DETR. Il est vrai cependant que la Communauté de Communes était éligible à la DETR, et on a déjà obtenu par le passé des subventions au titre de la DETR pour la Communauté de Communes.

Alors, ce soir on va vous présenter différents projets ; ces projets sont connus puisque pour certains nous travaillons dessus depuis plusieurs mois voire plusieurs années pour certains et les autres ont été présentés lors d'une réunion spéciale car je ne souhaitais pas que vous les découvriez en Conseil Municipal. »

11 – Développement Social / Création d'un Pôle de Santé Libéral Ambulatoire (PSLA) (Pierre-Henri GALLIER)

Marc ANDREU SABATER : « C'est un dossier que nous avons évoqué à de multiples reprises. Je précise simplement que les professionnels de santé verseront un loyer à la collectivité, ce qui veut dire que l'autofinancement de la collectivité sera couvert par les loyers versés par les professionnels, à priori pour la collectivité c'est une « opération blanche ». C'est un projet qui est largement soutenu par l'ensemble des intervenants ; les problèmes de démographie médicale étant de vrais sujets sur nos territoires. Tous les territoires s'organisent, cet après-midi j'étais à une réunion avec l'ARS et on voit que cela bouge partout.

Donc si nous ne sommes pas en capacité de nous organiser nous-mêmes sur ce sujet et bien nous sommes clairement en concurrence avec d'autres territoires et on pourrait avoir des difficultés à attirer des professionnels, que ce soit dans le domaine de la médecine libérale ou hospitalière. Il s'agit donc d'un projet important pour le territoire qui devrait faciliter dans le futur la venue de professionnels. »

Christelle ESNAULT : « Les 19 professionnels qui font partis de l'association sont-ils déjà des professionnels de santé qui exercent sur le bassin virois ? »

Marc ANDREU SABATER : « Pour la plupart ce sont des professionnels exerçant sur le territoire sauf deux dentistes. Si vous connaissez la situation des dentistes à Vire, je pense que cela va être une vraie réponse, en sachant qu'il en faudrait un peu plus, deux ce n'est pas suffisant mais c'est déjà un progrès. L'idée, à travers ce projet, c'est vraiment d'être attractif pour des professionnels de santé qui voudraient nous rejoindre. Pour votre information, mais rien n'est encore concrétisé, j'ai eu ces derniers jours deux contacts de personnes qui souhaiteraient rejoindre le PSLA, donc je les oriente systématiquement vers l'association puisque le projet est celui des professionnels, nous nous apportons une réponse immobilière, et il faut que les professionnels de santé s'inscrivent dans le projet de santé. Il y a des territoires qui ont construit des bâtiments sans travailler avec les professionnels et les bâtiments sont vides car les professionnels ne viennent pas. La force de ce projet c'est qu'il y a une association composée de professionnels qui ont travaillé sur ce projet de santé. »

Monsieur le Maire, demande s'il y a des questions ou des remarques,

Monsieur le Maire soumet cette délibération au vote

Vote : Adopté à l'unanimité

12 - Développement économique et social « bourg centre » / Création d'un service mutualisé des urgences (M. le Maire)

Marc ANDREU SABATER : « L'année dernière, aux alentours de mai/juin, j'ai mis autour de la table l'hôpital et la clinique pour que nous réfléchissions ensemble à la manière dont on pourrait pérenniser un certain nombre de structures de soins, ici sur Vire. Ceci en sachant qu'il y a actuellement beaucoup de réflexions en cours sur la réorganisation des offres de soins sur le territoire. Il y a notamment le cabinet KPMG qui a été mandaté par l'ARS pour mener des réflexions et il y a aussi une réflexion sur les groupements hospitaliers de territoire. Il faut clairement que l'on soit en capacité de proposer un certain nombre de choses sinon des décisions pourraient être prises qui conduiraient peut être à des modifications voire à des disparitions de services sur Vire ; ce qui serait fort dommageable pour notre population. On a ainsi travaillé avec les dirigeants de la clinique et du centre hospitalier pour faire des propositions, certaines sont déjà mises en œuvre comme par exemple l'endoscopie digestive qui est réalisée par les gastro-entérologues de l'hôpital sur le bloc opératoire de la clinique avec les anesthésistes de la clinique. En sachant que trouver des anesthésistes c'est très compliqué et les faire venir sur notre territoire c'est encore plus compliqué, donc on mutualise pour pouvoir continuer à assurer les services dans la proximité. Nous avons fait une deuxième proposition qui consistait à regrouper le service des urgences sur le site de la clinique parce que le ministère de la santé considère qu'un service d'urgences est viable à partir de 15 000 passages par an. Il y a actuellement beaucoup de débats sur les services d'urgences un peu partout : Valognes, Aunay-Sur-Odon, Saint-Hilaire du Harcouët, la Ferté-Macé/Domfront, ce sont de petits services d'urgences qui sont menacés et pour certains des décisions de fermeture ont déjà été prises. Nous, nous sommes à 10 000 passages, c'est-à-dire vraiment au seuil minimal. La configuration de l'offre de santé sur Vire fait que nous avons deux établissements de santé : le centre hospitalier et la clinique ; la clinique qui accueille elle aussi des urgences alors qu'elle n'a pas l'agrément pour cela mais c'est historique parce qu'en fait lorsque vous subissez un traumatisme, par exemple une jambe cassée en jouant au foot le dimanche après-midi, et bien on vous emmène directement à la clinique alors que normalement on devrait vous emmener vers le service des urgences de l'hôpital. Cela représente donc 5 000 à 6 000 passages par an qui ne sont pas comptabilisés dans le service des urgences actuel. Donc l'idée c'est de regrouper ce service d'urgence sur le site de la clinique pour faire rentrer ces 5 000 à 6 000 passages dans l'activité des urgences qui représentent des centaines de milliers d'Euros de recettes supplémentaires pour le centre hospitalier ; les estimations c'est entre 400 000 à 600 000 € de recettes supplémentaires par an pour le centre hospitalier en réintégrant ces urgences. Sur le site de la clinique il y a aussi un certains nombres de services (l'imagerie, le laboratoire,...) qui rendent plus

cohérente et plus efficace la prise en charge du patient. Cela reste un service de l'hôpital avec des médecins et des personnels de l'hôpital. La proposition qui vous est faite c'est que ce soit la collectivité Vire Normandie qui porte ce projet pour une raison simple c'est que l'hôpital, compte tenu de sa situation financière qui mettra des années à se rétablir, est dans l'incapacité de mettre le moindre Euro d'investissement dans ce projet. C'est donc pour cela que j'ai proposé que ce projet soit porté par Vire Normandie pour le rendre possible. Comme pour le PSLA, je le précise, on ne connaît pas encore le montant des dotations mais je peux vous dire qu'elles seront importantes car c'est un projet qui est très soutenu par l'ARS et par l'Etat. Le solde sera un investissement de la collectivité mais qui sera remboursé par le centre hospitalier sur les recettes supplémentaires qu'il va générer. »

Monsieur le Maire, demande s'il y a des questions ou des remarques,

Christelle ESNAULT : « C'est un service de l'hôpital avec des praticiens de l'hôpital, donc par rapport à la prise en charge du patient est-ce que ce sera la même chose, c'est-à-dire le patient sera-t-il considéré comme un patient de l'hôpital et donc aura-t-il une facturation identique à celle qu'il aurait eu s'il s'était rendu aux services des urgences de l'hôpital ? »

Marc ANDREU SABATER : « Bien sûr. Tous les passages se feront par le service hospitalier des urgences ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Le service de radiologie de l'hôpital continuera à assurer les radiologies qu'il faisait jusqu'ici en interne, cela ne change rien. On est là dans le service de l'urgence, c'est-à-dire que la prise en charge du patient après ce fera par le centre hospitalier, le patient qui aura besoin de soin remontera ensuite au centre hospitalier de Vire. »

Marie-Ange HENNEQUART : « Je suis infirmière à la retraite mais je travaillais à l'hôpital. Si les urgences se font à la clinique, les radiologies qui se faisaient auparavant aux urgences de l'hôpital vont effectivement diminuer. Parce que chaque patient qui arrive aux urgences de l'hôpital, en ce moment, passe forcément une radio. »

Marc ANDREU SABATER : « Pour ce qui concerne la radiologie, c'est un petit peu comme la gastro-entérologie. Le problème sur Vire c'est qu'il y a deux services de radiologie, un dans le domaine privé et un dans le domaine public, l'un de ces deux services est en suractivité et l'autre est en sous-activité, ce sur quoi nous travaillons actuellement, et les médecins des deux structures également, c'est à la mutualisation. Parce que d'un côté il y a des délais d'attente très long et de l'autre côté il y a une sous-activité, ceci n'est pas très cohérent. »

Roland BERAS : « Je voudrais simplement souligner l'aspect positive de cette démarche, qui me semble être une excellente démarche, et je pense que le gagnant premier sera l'intérêt général dans la prise en charge de nos concitoyens. Comme il l'a été dit, un service d'urgences performant et compétent sur un seul site est une bonne chose pour une meilleure lisibilité et une meilleure prise en charge. Je voudrais saluer le consensus qui a été trouvé entre chaque partie parce que la démarche n'était pas évidente. Chaque partie a participé dans un esprit constructif et de territoire et dans l'intérêt général, cela mérite d'être salué. Je souhaite que cette démarche puisse aller jusqu'au bout et le plus rapidement possible parce que tout le monde peut être gagnant et je crois effectivement que la collectivité a un rôle à jouer, un rôle de facilitateur, c'est ce qui a été fait, et moi je ne peux être que satisfait de cette démarche. »

Marc ANDREU SABATER : « Je te remercie Roland, je crois que c'est vraiment comme cela qu'il faut le voir : intérêt du patient, intérêt du territoire et intérêt général. Nous avons des interlocuteurs tant à l'hôpital qu'à la clinique qui ont bien compris cela. Certes ils ont peut-être des intérêts divergents mais ils ont bien compris l'enjeu pour notre territoire concernant l'offre de santé future, dans ce cadre ce service des urgences était essentiel. »

Catherine GODBARGE : « Je suis favorable à la démarche que vous avez eu et qui est bien entamée, simplement je m'inquiète qu'une fois encore la collectivité vole au secours du désengagement de l'Etat. Ce n'est pas quelque chose qui doit être pérenne mais justement ce n'est pas non plus aux contribuables virois de porter l'avenir de ce service. J'espère que cette démarche sera très positive, mais il y a toujours un petit risque quand même et c'est la collectivité qui accepte de prendre ce risque, or pourquoi ne vous retournez-vous pas vers d'autres porteurs de projets. J'ai entendu que la caisse des dépôts et de consignation faisait un tour de France pour aider les collectivités dans leurs investissements, il y a également des sociétés

d'économie mixte et des banques, pourquoi est-ce obligatoirement la collectivité, peut-être que dans un deuxième temps vous pourriez déléguer à un porteur de projets. »

Marc ANDREU SABATER : « Je ne peux pas indiquer aujourd'hui le montant des subventions dont la collectivité va bénéficier sur ce dossier, je peux juste vous dire qu'il sera très important. Les subventions proviennent de l'ARS, et le montant sera supérieur à celui qui est indiqué sur cette délibération. Cette subvention provenant de l'ARS et de la DSIL, c'est l'argent du contribuable français et pas du contribuable virois en particulier. Il y aura une participation de la collectivité qui sera mineure si on obtient les montants que je pense pouvoir obtenir, donc on sera certes sur une participation du contribuable local mais qui sera remboursée par le centre hospitalier et par l'assurance maladie de par l'activité générée. Le coût final pour le contribuable virois, à mon avis, il sera très faible. L'idée de l'engagement de la collectivité c'est de permettre la réalisation du projet, plus que son financement qui sera assuré en très grande partie par l'argent du contribuable au titre de l'ARS et de la DSIL. »

Catherine GODBARGE : « J'entends bien, mais un autre avantage aussi c'est de trouver un autre porteur de projets, puisque vous élu en charge des affaires vous faites votre travail et vous avez préparé le terrain, ce ne doit pas être si compliqué de trouver un autre porteur de projets. Parce que j'ai vu que pour la préparation du budget vos services sont submergés et vous-même vous avez dit y travailler 7 jours sur 7, alors qui va porter ce projet et le dossier et tout cela. »

Marc ANDREU SABATER : « Ne vous inquiétez pas pour cela »

Catherine GODBARGE : « Je ne m'inquiète pas, mais quand même »

Marc ANDREU SABATER : « Vous savez on vient de vivre une période très dense, le budget a été voté, c'est une très bonne chose. Alors, c'est vrai que les services ont été très sollicités, à la fois au niveau des finances pour le budget, mais aussi pour la gestion des ressources humaines et la préparation des dossiers de demande de subventions qui devront partir dès demain, et ils sont prêts. Je ne veux pas dire que tout le travail est fait et qu'il n'y a plus rien à faire après mais croyez moi le travail a été dense.

Alors concernant la recherche d'autres porteurs de projets, ce qu'il faut savoir c'est qu'il faut que nous déposions les dossiers sur les bases telles qu'elles sont présentées ici. Il va falloir aller très vite, parce que si nous obtenons des financements de la DSIL, les travaux devront commencer avant la fin de l'année 2016, donc c'est un projet qui va devoir aller très vite et j'ai déjà prévenu les différents partenaires, l'hôpital et la clinique mais aussi l'ARS de cela. Si on peut trouver d'autres solutions, d'autres financements, je suis tout à fait preneur, on va regarder cela bien évidemment et on ira les chercher. »

Catherine GODBARGE : « Je pense que les financements vous avez été les chercher mais c'est le portage du projet »

Marc ANDREU SABATER : « Ce qui est prévu avec l'ARS c'est de mettre en place, le plus rapidement possible, un groupe de pilotage constitué de l'ARS, de la collectivité Vire Normandie, la clinique « Notre Dame » et le centre hospitalier de Vire. Tous les aspects juridiques, comme le portage, on va les aborder très rapidement. Si on peut gagner du temps en réalisant le portage par un tiers on va l'évoquer. »

Guy VELANY : « J'aurai souhaité la participation des collectivités voisines : la Communauté de Communes de Saint-Sever et des communes nouvelles Souleuvre en Bocage, Valdallière et des communes du sud de la manche »

Marc ANDREU SABATER : « On peut les solliciter, mais si on attend la réponse de toutes ces collectivités le projet ne se fera jamais. On va clairement leur poser la question mais si c'est nous qui portons cette initiative on doit l'assumer. »

Cindy BAUDRON : « Je rejoins notre collègue qui a posé la question toute à l'heure par rapport au service de radiologie de l'hôpital, et la réponse qui a été apportée ne me satisfait pas tout à fait. Je voulais avoir des informations sur le personnel de la clinique qui travaille actuellement aux urgences et savoir s'il serait mutualisé au sein du service hospitalier des urgences.

On parlait aussi des recettes supplémentaires liées aux 6 000 passages aux urgences absorbés par le service public hospitalier, donc il va y avoir un surcoût en termes de personnel à prendre aussi en considération puisqu'il va bien falloir recruter du personnel pour assumer ces 6 000 urgences supplémentaires, à moins que

l'on fasse appel au personnel du privé également. Je ne suis par contre le projet, mais j'ai des questions qui portent plus sur le déploiement du personnel, que ce soit à la fois du personnel hospitalier ou que ce soit du personnel privé ».

Marc ANDREU SABATER : « Il m'est très difficile de répondre à ces questions, bien évidemment je les ai évoquées à la fois avec le directeur du centre hospitalier et le directeur de la clinique « Notre Dame », mais je ne suis pas habilité pour parler publiquement en leur nom sur leur stratégie en matière de ressources humaines, donc je ne répondrai pas publiquement à cette question. Je te propose de prendre toute à l'heure cinq minutes pour te donner la réponse ainsi qu'à d'autres personnes si elles le souhaitent mais je ne vais pas le faire publiquement. »

Serge COUASNON : « Je relève quand même quelque chose d'étonnant c'est que dans la situation actuelle on fait état de 500 m² dans des locaux à l'hôpital qui sont vétustes et sous-dimensionnés pour accueillir le nombre actuel de patients et on va augmenter de 50 % la capacité du service des urgences et le programme développera sur le site de la clinique une surface d'environ 500 m² ».

Marc ANDREU SABATER : « Le projet architectural qui a été présenté à l'ARS, a été élaboré par la clinique et l'hôpital donc je pense qu'il y a une organisation du service qui justifie ces surfaces. Je ne suis pas un spécialiste des urgences donc je fais confiance aux professionnels. En tout cas, le projet a été présenté sur ces bases là à l'ARS et validé.

Monsieur le Maire, demande s'il y a d'autres questions ou remarques,

Monsieur le Maire soumet cette délibération au vote

Vote : Adopté à la majorité :

Pour : 92 (dont 15 pouvoirs)

Abstentions : 2 (dont 1 pouvoir)

13 - Travaux de voirie (Pierre-Henri GALLIER)

Monsieur le Maire, demande s'il y a des questions ou des remarques,

Monsieur le Maire soumet cette délibération au vote

Vote : Adopté à l'unanimité

14 - Equipements numériques pour les écoles publiques (Marc ANDREU SABATER)

Monsieur le Maire, demande s'il y a des questions ou des remarques,

Serge HAMEL : « Je suis assez surpris de cette rubrique puisqu'en fait les équipements numériques j'imagine qu'ils étaient prévus initialement pour les écoles de Vire et que cela a été transformé au niveau de la commune nouvelle, cela est logique et je n'y vois aucun inconvénient parce que si l'on peut bénéficier de financements c'est très bien pour tout le monde, mais le problème c'est que ce genre de chose on pourrait se demander pourquoi ce n'est pas mutualisé vraiment entre toutes les communes et que l'on ait une réflexion un peu plus globale. Quand j'ai lu dans le détail, on demande des ordinateurs etc... et je me pose la question si c'est le bon investissement pour les écoles actuellement, je n'ai pas la réponse mais moi il me semble que des tablettes numériques ou choses comme cela sont peut être maintenant plus adaptées aux demandes des enseignants ».

Marc ANDREU SABATER : « C'est dommage que Gaëtan (PREVERT) ne soit pas là, mais la réponse c'est que c'est un projet qui concerne toutes les communes déléguées de Vire Normandie, ce n'est pas que la commune déléguée de Vire. Il y a eu des demandes qui ont été faites dans toutes les écoles auprès de toutes les mairies déléguées donc cela concerne bien un programme d'investissement pour Vire Normandie et pour l'ensemble des communes déléguées. »

Serge HAMEL : « Je suis un peu surpris car on en a pas entendu parler au niveau de la commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende, mais peut être que l'on a pas eu le temps. »

Gérard MARY : « Gilles de CLOSETS, qui est en charge de ce dossier au niveau de Vire Normandie, a fait le tour de toutes les écoles de toutes les communes et il a recensé les éventuels besoins qu'il peut y avoir sur l'ensemble du territoire. »

Monsieur le Maire, demande s'il y a d'autres questions ou remarques,

Monsieur le Maire soumet cette délibération au vote

Vote : Adopté à la majorité :

Pour : 90 (dont 15 pouvoirs)

Abstention : 1

Gilles MALOISEL : « Juste une petite chose pour rebondir, toute à l'heure on a parlé de la DETR, il faut savoir que nos communes rurales à moins de 150 000 €, on ne pouvait plus y avoir droit. Je le dis car cela montre l'intérêt de se regrouper ».

15 - Travaux de rénovation thermique et énergétique (Gilles MALOISEL)

Monsieur le Maire, demande s'il y a des questions ou des remarques,

Monsieur le Maire soumet cette délibération au vote

Vote : Adopté à l'unanimité

16 - Travaux d'accessibilité d'établissements publics recevant du public (Pierre Henri GALLIER)

Monsieur le Maire, demande s'il y a des questions ou des remarques,

Serge HAMEL : « Je suis assez surpris par cette présentation parce qu'il y a trois semaines nous avons effectivement eu une présentation à la Halle de ce projet portant sur la maison de l'urbanisme. Or concernant la présentation qui est faite là, j'ai l'impression que si je vote ce projet alors je valide le projet et cela m'embête un tout petit peu parce que je n'en vois pas réellement la priorité, même si effectivement il s'agit de la rénovation d'un bâtiment. Je ne suis pas persuadé que la présentation qui nous a été faite à la Halle soit vraiment la bonne présentation. Je crois qu'effectivement on doit avoir des besoins en locaux pour notre structure actuelle mais de là à y mettre la future Communauté de Communes je n'en suis pas persuadé. Ce qui me dérange le plus c'est la méthode, c'est-à-dire que l'on présente un projet, on ne le valide nulle part et maintenant on vote pour faire des travaux sur ce bâtiment et cela revient un peu à valider le projet donc c'est quelque chose qui me gêne un tout petit peu. »

Marc ANDREU SABATER : « Effectivement le projet a été présenté lors de la réunion à la Halle, là nous déposons une demande de dotations, c'est encore une fois une opportunité que nous saisissons au niveau de la DETR, vous avez vu les montants des subventions dont on peut bénéficier. C'est un choix que nous faisons de présenter ce projet qui concerne un patrimoine qui appartient à la collectivité et dont il faudra bien que l'on fasse quelque chose. Actuellement nous avons des services qui sont dans les locaux de l'ex Communauté de Communes de Vire et qui sont dans des conditions indignes, or là nous avons des locaux disponibles qui appartiennent à la collectivité et nous vous proposons effectivement d'essayer d'aller chercher de l'argent pour réhabiliter et installer ces services là, je parle de l'urbanisme notamment puisqu'on a des agents là bas mais il n'y a pas que cela. Il ne s'agit pas d'une acquisition mais ce sont des bâtiments appartenant déjà à la collectivité, il faut qu'on les rénove et que l'on en fasse quelque chose, et on a peut être là des opportunités de financements. Ce qui est clair c'est qu'on ne peut plus laisser nos agents dans les locaux de l'ex Communauté de Communes, route d'aunay, c'est vraiment des conditions qui ne sont pas acceptables et qui le sont de moins en moins. Aujourd'hui nous n'avons pas d'autres solutions, nous n'avons

pas d'autres moyens de les héberger autrement que comme nous le proposons de le faire dans cette maison de l'urbanisme et de l'architecture. Chacun est bien entendu libre de son vote.

Monsieur le Maire, demande s'il y a d'autres questions ou remarques,

Monsieur le Maire soumet cette délibération au vote

Vote : Adopté à la majorité

Pour : 88

Contre : 1

Abstentions : 2

ENVIRONNEMENT

17 – Développement économique au titre de « bourg centre » / Pôle Environnement : Demande de subvention au titre de la Dotation de soutien à l'investissement public local (DSIL) (Serge COUASNON)

Marc ANDREU SABATER : « C'est un projet pour lequel nous n'avons pas prévu d'obtenir des subventions et il y a cette dotation exceptionnelle sur l'année 2016, la DSIL. Le financement que nous obtiendrons sera toujours un plus par rapport à ce que l'on avait prévu initialement. On prendra tout ce que l'on nous donnera ».

Monsieur le Maire, demande s'il y a des questions ou des remarques,

Monsieur le Maire soumet cette délibération au vote

Vote : Adopté à l'unanimité

18- Engagement de Vire Normandie dans la démarche Cit'ergie (Gilles MALOISEL)

Nadine POTHIER : « Je vois que l'accompagnement est financé à 50 % par l'ADEME et à 20 % par la région, donc quel est le montant de cet accompagnement ? Même s'il est financé par d'autres financeurs. C'est pour avoir un ordre d'idée »

Marc ANDREU SABATER : « Là on est juste entré dans la démarche, parce qu'en faite c'était la Ville de Vire précédemment et là on vous propose que ce soit Vire Normandie qui rentre dans la démarche cit'ergie, c'est tout. »

Nadine POTHIER : « Juste pour information, lorsque nous allons sur le site internet ce n'est pas très visible de savoir ce que cela recouvre, notamment pour savoir ce qu'est la démarche et quels sont les types d'accompagnement, et je trouve cela un petit peu dommage ».

Marc ANDREU SABATER : « Ce qui pourrait être fait, c'est une présentation aux élus de ce qu'est la démarche cit'ergie, peut être lors d'une réunion du Conseil Municipal d'ailleurs ».

Monsieur le Maire, demande s'il y a d'autres questions ou remarques,

Monsieur le Maire soumet cette délibération au vote

Vote : Adopté à l'unanimité

19- Entente "Vire Amont" – Marchés de travaux d'entretien et restauration des cours d'eau : autorisation de signature (Fernand CHENEL)

Monsieur le Maire, demande s'il y a des questions ou des remarques,

Monsieur le Maire soumet cette délibération au vote

Vote : Adopté à l'unanimité

20 - Entente "Vire Amont" – Convention avec les propriétaires riverains des cours d'eau : autorisation de signature (Fernand CHENEL)

Monsieur le Maire, demande s'il y a des questions ou des remarques,

Monsieur le Maire soumet cette délibération au vote

Vote : Adopté à l'unanimité

21 - Entretien des circuits de randonnée labellisés "qualités" – subvention du Conseil Départemental du Calvados – signature d'une convention (Fernand CHENEL)

Monsieur le Maire, demande s'il y a des questions ou des remarques,

Monsieur le Maire soumet cette délibération au vote

Vote : Adopté à l'unanimité

URBANISME – LOGEMENT

22 - Programme Local de l'Habitat (PLH) – Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) – subventions aux particuliers (Nicole DESMOTTES)

Monsieur le Maire, demande s'il y a des questions ou des remarques,

Monsieur le Maire soumet cette délibération au vote

Vote : Adopté à l'unanimité

23- Programme Local de l'Habitat (PLH) – Refonte des règlements Cdc de Vire et Ville de Vire (Nicole DESMOTTES)

Nicole DESMOTTES : « En aparté, une enquête publique portant sur le PLU débutera le 18 avril pour s'achever le 26 mai 2016, à ce titre vous aurez dans vos mairies des affiches qui le rappellent et l'information paraîtra dans la presse également. »

Monsieur le Maire, demande s'il y a des questions ou des remarques,

Monsieur le Maire soumet cette délibération au vote

Vote : Adopté à l'unanimité

24 – Plan Local Urbanisme (PLU) – Signature de l’avenant n° 4 avec le Groupement PLANIS – ITEM Etudes et Conseils (Nicole DESMOTTES)

Monsieur le Maire, demande s’il y a des questions ou des remarques,

Monsieur le Maire soumet cette délibération au vote

Vote : Adopté à l’unanimité

25- Plan Local Urbanisme (PLU) – précisions sur les termes employés (Nicole DESMOTTES)

Monsieur le Maire, demande s’il y a des questions ou des remarques,

Monsieur le Maire soumet cette délibération au vote

Vote : Adopté à l’unanimité

Nicole DESMOTTES : « Il faut préciser que l’enquête publique aura lieu du 18 avril au 26 mai 2016. Ils seront 3 commissaires enquêteurs. Chaque habitant du territoire peut aller dans n’importe quelle mairie déléguée ».

AFFAIRES FONCIERES

26 - Implantation de la Société Alliance des Viandes de France – Parc d’activités Est la Ruaudière (Serge COUASNON)

Pas d’intervention

Vote : Adopté à l’unanimité

COMMUNE VIRE NORMANDIE – COMMUNE DÉLÉGUÉE DE VIRE

FINANCES

27- Subventions versées aux associations (Marie-Noëlle BALLE)

Pas d’intervention

Vote : Adopté à l’unanimité

28 - Conventions avec les associations:

a) Comité des Œuvres Sociales (Marie-Noëlle BALLE)

b) Association Catholique Viroise (Marie-Noëlle BALLE)

c) Théâtre du Préau (Marie-Noëlle BALLE)

d) Les Virevoltés (Marie-Noëlle BALLE)

e) Vire-Avenir (Marie-Noëlle BALLE)

f) C.C.A.S. (Marie-Noëlle BALLE)

g) Association du Football Virois (Philippe MALLEON)

h) Rugby Club Virois (Philippe MALLEON)

i) Union Sportive Municipale Viroise (Philippe MALLEON)

Pas d’intervention

Vote : Adopté à l’unanimité

CULTURE

29 - Nouvelle dénomination de La Halle (Régis PICOT)

Alain REVET : « Quelle est la pertinence d'appeler d'abord Michel DRUCKER.

Il y en a pas mal qui sont partis et dans quelle condition on peut continuer. Ca c'est un autre problème.

La Halle, pour moi, ce n'est pas Michel DRUCKER. Je n'ai rien contre Michel DRUCKER, je le trouve très sympathique. Moi ça me gêne un peu sachant que la Halle commence à être identifiée en tant que Halle. On l'appelle La Halle. En plus, c'est un espace de convivialité qui marche de mieux en mieux. Je ne m'opposerai pas, bien sûr, mais je doute de la pertinence.

Marc ANDREU SABATER : « C'est une délibération de la commune déléguée de Vire. ».

Alain REVET: « Ca nous concerne aussi puisque tout ce qui est culturel, c'est concentré à VIRE ».

Marc ANDREU SABATER : « C'est vrai pour tout : le sport, l'économie etc ».

Alain REVET : « Ca nous concerne un peu en tant qu'habitant par exemple de Maisoncelles. Nos activités que l'on peut avoir se passent à Vire. Tu as bien dit que l'on devait valider mais tout ce discute quand même ».

Marc ANDREU SABATER : « La salle s'appellera bien La Halle Michel DRUCKER. La règle qui figure dans la charte que tous les conseils municipaux ont approuvé, c'est qu'on ne débat pas des délibérations proposées par les conseils communaux. C'est un principe qu'on a adopté, il ne faut pas déroger au principe. Chacun est libre de son vote ».

Dimitri RENAULT : « On a beau être Vaudrycien, Truttemer ou je ne sais quoi, on l'utilise en tant que spectateur ou qu'acteur sur la scène. C'est toute la commune de Vire Normandie ».

Marc ANDREU SABATER : « C'est vrai pour tous les équipements sportifs de Vire. Chaque commune déléguée est libre de nommer ce qu'elle veut une école, une salle etc ».

Dimitri RENAULT : « Les services à la population : la culture, le sport ont bien pour vocation à être Vire Normandie ».

Marc ANDREU SABATER : « Pour le moment, cela reste de la compétence des communes déléguées ».

Dimitri RENAULT : « Personne ne s'est opposée, les gens se sont abstenus ».

Marc ANDREU SABATER : « Je ne porte aucun jugement sur les votes de chacun mais il faut que l'on essaie de respecter les règles que nous nous sommes fixées ».

Régis PICOT : « Je souhaiterais intervenir sans aucune polémique c'est que pour la première fois que l'on est réuni, la charte n'est pas respectée. J'en prends acte. Quand vous dites, vous êtes des utilisateurs de la Halle, vous avez le droit de porter un jugement sur la proposition de la commune déléguée de Vire. Ce week-end j'étais utilisateur de la salle communale de Vaudry pour une manifestation personnelle donc j'aurai le droit, un jour, si la commune de vaudry nomme cette salle d'un nom personnel de porter un jugement sur la salle communale de Vaudry mais je ne le ferai pas ».

Alain REVET : « Régis, je trouve que ton interprétation est un peu tendancieuse en disant que parce qu'on est des utilisateurs et conseillers de Vire Normandie et en tant que conseillers de Vire Normandie, on valide. On explique notre vote ».

Régis PICOT : « Pour l'instant, la culture ne fait encore pas partie de tout cela, c'est tout ».

Marc ANDREU SABATER : « Je rappelle ce qu'est la charte qui a été approuvée par l'ensemble les conseils municipaux. La règle c'est que l'on ne s'oppose pas à une proposition faite par un conseil municipal délégué. Il y a effectivement une dérogation à la règle que l'on s'était fixée mais ce n'est pas très grave ».

Vote : Adopté à la majorité :

Pour : 61 (dont 15 pouvoirs)

Contre : 3

Absentions : 20 (dont 3 pouvoirs)

30 - Appel à bénévoles pour l'animation du cinéma (Pascal BINET)

Pas d'intervention

Vote : Adopté à l'unanimité

31- Projet structurant « bourg centre » / Rénovation du musée (Pascal BINET)

Pas d'intervention

Vote : Adopté à l'unanimité

TRAVAUX

32 - Réfection du sol sportif du gymnase du Val de Vire (Marc ANDREU SABATER)

Pas d'intervention

Vote : Adopté à l'unanimité

SPORT

33 - Construction d'un équipement sportif (Philippe MALLEON)

Serge HAMEL : « C'est simplement une réflexion globale sur des notions de priorité. Je ne doute pas de l'intérêt de ce terrain synthétique mais j'avais cru entendre parler sur Vire, et nous aussi on est utilisateur, de problème au niveau du local pour les gymnastes qui posaient beaucoup de problème. Quand je pense au Val de Vire, la priorité est peut être au niveau du toit.

Marc ANDREU SABATER : « Ce sont des choses totalement différentes. Les travaux sur le toit, je pense qu'ils vont être réalisés par les services de Vire Normandie. Pour ce qui concerne la salle de gym, c'est un sujet que j'ai déjà abordé. Je rappelle que pour que le projet puisse se faire il faut la volonté des élus et des financements. Pour ce qui concerne la volonté des élus, je vous rappelle que nous avons proposé une délibération pour que la CDC prenne la compétence pour pouvoir porter ce projet en début 2014 et ce projet avait été retoqué notamment par le conseil municipal de Saint Germain de Tallevende. La collectivité avait la volonté de réaliser ce projet, je crois que l'ensemble des élus ne le souhaitait pas et je ne porte pas de jugement. C'est un équipement qui est nécessaire et utile aujourd'hui et il faut qu'il y ait une volonté d'élus de le porter. C'est un sujet qui devra revenir sur le tapis parce que le besoin est là. La demande est clairement exprimée par les utilisateurs. C'est un sport à fort potentiel et notamment pour pouvoir permettre à des jeunes de pratiquer ce sport. Nous n'avons plus de CDC depuis le 1^{er} janvier 2016, or le Département et la Région ne contractualisent qu'avec les CDC. J'ai rencontré les services du Département la semaine dernière pour que l'on discute de la contractualisation de la collectivité pour pouvoir bénéficier d'aides du Département. Ils m'ont répondu qu'il fallait attendre le 1^{er} janvier 2017 pour que l'on puisse contractualiser avec nous et on contractualisera avec le nouvel EPCI avec des niveaux de subventions très importants. Un contrat de territoire avec une CDC actuellement c'est 600 000 € de subventions. On est 5 CDC, on partira peut-être par des possibilités de subventionnement importantes. On n'est pas les seuls. C'est dans ce cadre que pourra s'opérer la contractualisation avec le Département et aussi avec la Région. Vous savez qu'il y a une nouvelle Région, une nouvelle majorité qui est en train de réfléchir de quelle manière elle va contractualiser avec les territoires. Pour l'année 2016, il n'y a pas de contractualisation possible ni avec le Département, ni avec la Région. On a évoqué cette question en bureau, certains maires m'ont dit c'est trop tôt et il ne faut pas en parler actuellement et il y a d'autres priorités. Je pense que cet équipement se fera mais quand, je ne sais pas.

Pourquoi le terrain synthétique arrive-t-il aujourd'hui. C'est parce qu'il y a des opportunités de financement. Pour la première fois les équipements sportifs sont éligibles à la DETR mais ils ne l'étaient pas auparavant. C'est un projet porté par la commune déléguée de Vire. Le terrain synthétique, il y a un besoin donc on va déposer le dossier d'autant plus que cette année, c'est le Championnat d'Europe de Football et que l'on peut espérer, même si ce n'est pas prévu dans les financements, récupérer des financements pour le terrain synthétique. Ce n'est pas le choix du terrain synthétique aux dépens de la salle de gym. C'est totalement différent ».

Serge HAMEL : « Inaudible ».

Marc ANDREU SABATER : « Souleuvre en Bocage se sont organisés différents, ils ont fait d'autres choix que nous. Ce qui est sport, culture, cela relève des communes déléguées, c'est pour cela que l'on vous le propose au niveau de la commune déléguée. A Bénvy, ils ont fait un choix plus différent, ils sont peut-être plus intégrés en tant que commune nouvelle que nous ».

Roland BERAS : « Soyons quand même réaliste et responsable, je crois que le territoire n'a pas à rougir de ces installations sportives. Malgré tout, il manque quelques outils comme la salle de gym. Je serai pour défendre le terrain synthétique parce que c'est quelque chose de raisonnable et de responsable. Un terrain synthétique au stade Pierre Compte, j'y ajouterai même, si j'osais des vestiaires qui sont indispensables. C'est un outil indispensable pour la pratique sportive, le synthétique est quelque chose d'utile même si, à un moment, j'ai pensé que cela ne pouvait pas être une priorité, on a une opportunité à saisir avec un accompagnement financier, il faut absolument qu'on puisse doter le Stade Pierre Compte de cet outil qui est devenu indispensable pour la pratique sportive ».

Marc ANDREU SABATER : « J'ajoute que c'est un équipement qui servira aux scolaires. Il est susceptible d'être utilisé 10-12 heures par jour ».

Vote : Adopté à la majorité :

Pour : 82

Abstention : 1

AFFAIRES FONCIERES

34 - Parc d'Activités Les Neuwillières : vente d'un terrain au profit de la SCI SEYA (Serge COUASNON)

Pas d'intervention

Vote : Adopté à l'unanimité

COMMUNE VIRE NORMANDIE – COMMUNES DÉLÉGUÉES DE COULONCES ET ROULLOURS

FINANCES

35 – Projet de logements « bourg centre » (Nicole DESMOTTES)

Pas d'intervention

Vote : Adopté à l'unanimité

COMMUNE VIRE NORMANDIE – COMMUNE DÉLÉGUÉE DE COULONCES

FINANCES

36 - Transfert de la voirie du lotissement privé "Le clos de la Ratelière" à la commune Vire Normandie (Gille MALOISEL)

Pas d'intervention

Vote : Adopté à l'unanimité

COMMUNE VIRE NORMANDIE – COMMUNE DÉLÉGUÉE DE MAISONCELLES LA JOURDAN

FINANCES

37 - Dossier FSL – Logement mairie (Guy VELANY)

Pas d'intervention

Vote : Adopté à l'unanimité

COMMUNE VIRE NORMANDIE – COMMUNE DÉLÉGUÉE DE SAINT GERMAIN DE TALLEVENDE

TRAVAUX

38 - Projet d'aménagement d'une partie de l'Ancienne Mairie (Gérard MARY)

Pas d'intervention

Vote : Adopté à l'unanimité

FINANCES

39 - Demande d'aide exceptionnelle sollicitée par l'école maternelle (Gérard MARY)

Pas d'intervention

Vote : Adopté à l'unanimité

40 - Eclairage public (Gérard MARY)

Pas d'intervention

Vote : Adopté à l'unanimité

COMMUNE VIRE NORMANDIE – COMMUNE DÉLÉGUÉE DE TRUTTEMER LE PETIT

FINANCES

41- Subventions aux associations (Fernand CHENEL)

Pas d'intervention

Vote : Adopté à l'unanimité

COMMUNE VIRE NORMANDIE – COMMUNE DÉLÉGUÉE DE ROULLOURS

TRAVAUX

42 - Construction d'un espace mutualisé d'animation locale (revitalisation « centre bourg »)
(Nicole DESMOTTES)

Pas d'intervention

Vote : Adopté à l'unanimité

AFFAIRES FONCIERES

43 – Transaction foncière – section ZB 61 (Nicole DESMOTTES)

Pas d'intervention

Vote : Adopté à l'unanimité

44 – Transaction foncière- section ZB 89 (Nicole DESMOTTES)

Pas d'intervention

Vote : Adopté à l'unanimité

COMMUNE VIRE NORMANDIE – COMMUNE DÉLÉGUÉE DE VAUDRY

FINANCES

45 - Demande de subventions 2016 (Annie BIHEL)

Pas d'intervention

Vote : Adopté à l'unanimité

46 - Demande de subvention pour séjour linguistique et classe de neige (Annie BIHEL)

Pas d'intervention

Vote : Adopté à l'unanimité

Je vous remercie et ce fut effectivement très long.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est clôturée à 1 heure 15 mn.